

ACTIONS PROPOSÉES		T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023	T4 - 2023	T1 - 2024	T2 - 2024	T3 - 2024	T4 - 2024	T1 - 2025	T2 - 2025	T3 - 2025	T4 - 2025	T1 - 2026	
Améliorer le recrutement	1.1 Processus de recrutement coordonnés adapté aux besoins et aux ambitions.	■													
	1.7 Développer le groupe de travail « attractivité de l'offre d'emploi »	■													
	1.3 Clarification et communication sur les processus et opportunités de recrutement	■													
	1.6 Amélioration de la communication sur les offres d'emploi notamment sur Euraxess	■													
	1.4 Formalisation de la grille de recrutement	■													
	1.5 Formation obligatoire pour tous les membres du jury de sélection	■													
	1.2 Mise en place d'un outil dédié pour gérer les arrivées et les départs des chercheurs	■													
Assurer l'égalité	2.1 Clarification des procédures anti-discrimination	■													
	2.2 Action de sensibilisation au handicap	■													
	2.4 Développer une stratégie sur les formations anti-discrimination	■													
	2.3 Élaboration d'un plan d'égalité des sexes	■													
Clarifier les termes du contrat	3.5 Mise en place d'un contrat spécifique au statut postdoctoral	■													
	3.3 Des règles de carrière contractuelles transparentes	■													
	3.4 Revoir les contrats doctoraux pour clarifier certains de leurs aspects	■													
	3.1 Clarification des heures supplémentaires et des règles de travail cumulatif	■													
	3.2 Informations des chercheurs étrangers par la traduction de documents internes en anglais	■													
		■													
Encourager le développement de carrière	4.1 Mieux informer les agents sur leurs opportunités de carrière	■													
	4.2 Création et partage d'un catalogue détaillé des formations	■													
	4.6 Accompagnement à la mobilité externe et internationale	■													
	4.8 Entretiens et accompagnement après un long congé	■													
	4.3 Optimisation de la participation aux sessions de formation	■													
	4.5 Accompagnement à la mobilité interne	■													
	4.4 Programme d'accompagnement et de formation sur mesure pour les nouvelles recrues	■													
	4.7 Exigences d'expérience ou de collaboration de recherche à l'international	■													
	5.6 Clarifier les ligne directrice sur le travail à distance	■													
	5.5 Création d'un répertoire des fonctions, responsabilités et coordonnées des agents	■													



